

L'ancien magasin Humblet sera rénové à Liège

Urbanisme Le collège communal a donné un avis favorable sur le projet.

Réuni vendredi, le collège communal de Liège, sous l'impulsion de la Première échevine en charge de l'Urbanisme Christine Defraigne (MR), a rendu un avis favorable sur le projet de rénovation de l'ancien magasin Humblet.

Le dossier va donc pouvoir continuer sa route et être transmis au fonctionnaire délégué pour avis. Le complexe composé de plusieurs immeubles situés à l'angle de la rue de la Cathédrale (numéros 63 à 67) et de la rue de l'Étuve (numéros 2 à 8) va bénéficier d'une rénovation en profondeur.

Bien connu des Liégeois, il abritait, depuis 1970, le magasin pour animaux Humblet. Depuis la fin de ses activités, début 2017, il demeurait vide et attendait un nouveau projet pour être réhabilité. Le bâtiment en question va bénéficier d'un réaménagement de la sur-

face commerciale afin de créer des entrées indépendantes pour les étages.

Mais aussi de la transformation de sept logements (numéros 63 à 67 et numéro 2), de l'élévation de deux niveaux de la partie avant des bâtiments numéros 63 à 67 afin d'y créer deux logements, de la création d'espaces de bureaux (numéros 4 à 6) et de la reconstitution des flèches et des coupoles originelles en toiture (numéros 63 à 67).

Ce projet correspond à la volonté exprimée par le collège communal de réaffecter les étages des commerces en logements. Ces logements seront composés de 4 appartements 4 chambres et de 5 appartements 3 chambres. Ces habitations voulues de qualité permettront d'accueillir des familles en plein centre-ville.

Le rez-de-chaussée sera quant à lui composé d'une surface commerciale de 1 000m². Des bureaux d'une surface de 1 860m² seront également prévus aux étages. De quoi offrir une véritable mixité de fonctions.

B.B.